Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260212-1_2026_2_12_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 12 février 2026

Commune
Le Mené

La Croix Jeanne
Even
22 330 Le Mené

Le 12 février 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni au Centre culturel Mosaïque sur convocation en date du 6 février 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (30) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louisette, BLAIS Mylène, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LE BELLEC Magali, LESSARD Anne, MOY Jean-Yves, NOFFE Laura, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kevin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, SOULABAILLE Thomas, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (5) : BIZEUL Mathieu ayant donné pouvoir à C0NAN Cyril, JEZEQUEL Karole ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, LEFEUVRE Daniel ayant donné pouvoir à ULMER Michel, PRESSE Corentin ayant donné pouvoir à JAFFROT Eric, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ERMEL Isabelle.

Etait excusé (0)

N° délibération

Etait absent (0)

1-2026 2 12

Monsieur Cyril Conan est désigné secrétaire de séance.

Objet :
Construction d'une gendarmerie : attribution des marchés de travaux

OBJET : Construction d'une gendarmerie : attribution des marchés de travaux

Monsieur Yvon Perrin, Adjoint aux « bâtiments », rappelle au Conseil Municipal le projet de construction d'une gendarmerie à Collinée.
Il rappelle également le montant estimatif de travaux de € HT.
Il présente au Conseil Municipal le résultat de la consultation. Voir rapport d'analyse en annexe.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	5
Pour	35
Contre	
Abstention	

À la suite de la commission MAPA du 27 janvier 2026, le Conseil Municipal décide de :

- retenir les offres de bases suivantes de procéder à l'attribution des lots aux entreprises suivantes :

LOTS		Entreprises	Montant de l'offre de base	Note /100
Lot 01	VRD – Espaces verts	MENE CONSTRUCTION	41 685.15€	91
Lot 02	Go/Charpente /Modulaire	MODULE CREATION	854 913.62€	100
Lot 03	Clôture / Portail	ESPACS	65 788.25€	100
Lot 04	Signalétique	LG ENSEIGNE	7 200.00€	100

Total lots attribués	969 657.02€
Total estimation lots attribués (bases)	932 300.00€
Différence entre les bases attribuées et estimées	+ 37 287.02€ soit +4%

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260212-1_2026_2_12_1-DE

- Donner pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des pièces du marché, ainsi que tout document relatif à cette affaire

Pour extrait conforme

Le Mené, le 16 février 2026

Gérard DABOUDET
Maire

Cyril CONAN
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 19/12/26
- et de sa publication le 16/12/26